



Résumé des questions économiques et sociales: **semaine n° 181 du 01 Juillet 2024**

NAVAL GROUP : LES SALARIÉ-ES EN GRÈVE POUR DÉFENDRE LEUR ACCORD D'ENTREPRISE !

Plus de 2.700 salariés de Naval group étaient en grève, d'après la CGT du site de Brest. Un mouvement national pour protester contre la dénonciation, par la direction, de l'accord d'entreprise. Ils étaient 400 à Brest, 750 à Cherbourg mais présents aussi à Lorient, Nantes, Toulon et Saint-Tropez. Au total, plus de 2.700 salariés de Naval group, selon les chiffres de la CGT, ont manifesté contre une décision prise à la fin de l'année 2023.

Les négociations pour aligner l'accord d'entreprise sur la nouvelle convention collective de la métallurgie n'avaient pas abouti. Et c'est l'accord, dans son intégralité, qui avait finalement été dénoncé par la direction. Une réponse perçue par les syndicats comme une accumulation de régressions sociales.

Réunis, la CGT, la CFDT, l'Unsa et la CFE/CGC, se sont mobilisés pour insister sur la nécessité d'un accord d'entreprise de haut niveau et formulent des demandes précises, avec entre autres une grille de rémunération supérieure à celle de la métallurgie et des garanties d'évolution de carrière.

PLAN SOCIAL CHEZ EXXONMOBIL : UN DEMI MILLIER DE PERSONNES DÉFILENT À NOTRE-DAME-DE-GRAVENCHON

500 personnes se sont réunies pour manifester devant l'usine d'ExxonMobil à Port-Jérôme-sur-Seine vendredi 21 juin. Un rassemblement à l'appel de l'intersyndicale pour dénoncer la fermeture d'une partie de la chimie avec la **suppression annoncée de 647 postes**, et ses conséquences pour le territoire.

Dans le cortège, des salariés, mais aussi des riverains et des ouvriers des entreprises sous-traitantes d'ExxonMobil. Les négociations sur le Plan de Sauvegarde de l'Emploi sont tendues entre syndicats et direction. D'après les derniers éléments communiqués par les syndicats, sur les 647 postes normands (677 au niveau national), une moitié de salariés devrait être reclassée, mais 330 licenciements secs sont prévus. Selon les organisations représentatives des personnels, le géant américain propose le minimum de compensations financières que la loi exige pour ces derniers.

Les syndicats ont pris la parole, montrant leur unité : *"Il ne faut pas céder à la division, la direction essaie de nous monter les uns contre les autres, mais nous faisons front uni"*, a rappelé un intervenant. La CGT et FO en grève depuis le 24 mai, ont été rejoints par la CFDT jeudi. La CFE-CGC, connue pour sa modération, a également appelé à la grève jeudi prochain, *"du jamais vu depuis 1947 !"*, s'amuse un salarié.

Depuis mercredi, le mouvement s'est durci avec des barrages filtrants aux entrées du complexe pétrochimique. Vendredi matin, des barrages filtrants était mis en place, ils ont été levés vers 11h30 pour permettre au plus grand nombre de rejoindre le cortège. Les syndicats ont appelé à un maintien des barrages filtrants ce week-end, avant une grande journée de grève jeudi 27 juin.

La police intervient sur un des barrages tenus par les salariés !

Lundi 24 juin, la police est intervenue aux environs de midi sur le site ExxonMobil de Port-Jérôme-Seine (Seine-Maritime), où des barrages ont été mis en place.

L'intervention des forces de l'ordre a eu lieu aux environs de midi et a permis de faire entrer « six camions par la porte nord ». « Une entreprise intervenante, sur ordre d'ExxonMobil, a enlevé les palettes, les pneus, qui faisaient office de barrages sous l'œil de la police. Il y avait trois voitures et les policiers avaient les numéros des camions à faire rentrer. »

Les camions qui ont pu passer avaient tous « des chargements de produits chimiques visant à alimenter la raffinerie. »

Les blocages du site ExxonMobil se sont intensifiés le samedi !

Tenus principalement par des personnels de quart et des représentants syndicaux CGT et FO, les barrages filtrants et les points de blocages sont en place depuis mercredi 19 juin. Si la police était déjà intervenue pour réguler la circulation, en revanche sur un point de barrage, « *c'est une première* », indique un syndicaliste.

Trois véhicules de police !

La direction avait déjà, on le rappelle, fait intervenir la préfecture pour des réquisitions dès les premières journées de la grève. Grâce à l'appui des forces de l'ordre ce lundi midi, « *elle espère ainsi permettre la poursuite des activités et notamment celles de la raffinerie qui pourrait être touchée si les accès n'étaient pas rétablis rapidement.* »

C'est dorénavant **la quasi-totalité des entrées et des sorties des camions qui sont interrompues** à l'exception de la porte A, site Seveso 2, où des barrages filtrants restent en place. Les voitures sont fortement ralenties mais continuent de circuler.

Le délégué syndical reste laconique : « *Tous les salariés ont reçu un mail de la part du directeur, ce matin, disant qu'il y aurait un dialogue social constructif entre la direction et les représentants du personnel. Une heure après, on nous envoie la police. On voit bien où se trouve le dialogue social* », déplore-t-il.

SCIENCES PO GRENOBLE (ISÈRE) : LA CHASSE CONTRE LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

!

Une chasse qui ne se limite pas à Grenoble.

Sous Macron on observe une tendance marquée à la répression et à la remise en cause des conquêtes et des droits des travailleurs sous couvert d'accusations juridiques!

Au sein de Sciences Po Grenoble, la direction s'attaque à la démocratie universitaire et met en danger son personnel en s'attaquant à ses représentant-es. Le 22 mai, trois représentant-es du personnel de Sciences Po Grenoble ont été convoqués par la police pour une audition libre, à la suite d'une plainte déposée à leur rencontre pour "*harcèlement moral*". Les faits qui leur sont reprochés correspondent en fait à des activités strictement liées à l'exercice de leur fonction d'élu-es au Comité social d'administration de leur établissement. Pire, la direction refuse à deux de ces élu-es la protection fonctionnelle, qui doit pourtant être attribuée de droit aux agents de la fonction publique.

Cette plainte s'inscrit dans la lignée des nombreuses entraves à l'exercice des mandats syndicaux au sein de cet établissement. Les arrêts de travail ont augmenté **de plus de 35% entre 2022 et 2023**, et des dizaines d'agents ont quitté l'établissement en raison des pressions hiérarchiques qu'ils subissaient. La dégradation des conditions de travail et les pressions hiérarchiques exercées contre les agents ont conduit Sciences Po Grenoble à connaître sa première grève depuis des décennies, en mars dernier. Si les représentant-es du personnel font aujourd'hui l'objet d'une plainte, c'est uniquement parce qu'ils ont fait leur travail en alertant sur l'ampleur de la souffrance au travail du personnel dans leur établissement.

Cette démarche rappelle les manœuvres répressives en cours dans plusieurs entreprises privées, où de trop nombreux représentant-es du personnel sont aussi dans le viseur pour la seule raison qu'ils entendent faire vivre des valeurs de solidarités et respecter le droit du travail dans leurs lieux de travail.

A Sciences Po Grenoble comme ailleurs, aucun-e représentant-e du personnel ne saurait être poursuivi pénalement pour des faits relevant de l'exercice de ses fonctions. Nous affirmons donc qu'il est inacceptable que des procédures pénales soient utilisées pour empêcher l'expression de critiques et de désaccords au sein de l'établissement. Il est impensable de refuser la protection fonctionnelle à certains de ses agents dans ce contexte.

Les organisations syndicales apportent leur soutien aux trois représentant-es du personnel de Sciences Po Grenoble visés par ces démarches iniques. Elles appellent la direction de l'IEP de Grenoble à attribuer immédiatement la protection fonctionnelle à l'ensemble des représentant-es du personnel.

Les organisations syndicales informeront prochainement sur l'organisation d'un rassemblement de soutien.

CHOCOLATERIE POULAIN À BLOIS (LOIR- ET-CHER) : MANIFESTATION CONTRE LA FERMETURE DE L'USINE "C'EST LE PATRIMOINE DE BLOIS ET LES FRANÇAIS SONT TRÈS ATTACHÉS À LA MARQUE" !

Le délégué syndical CGT Tony Anjoran dénonce une fermeture injustifiée de l'usine de Villebarou, près de Blois (Loir-et-Cher), décidée uniquement pour que les "*actionnaires fassent d'autant plus de profits*"

Poulain "*est le patrimoine de Blois et les Français sont très attachés à la marque*", souligne ce samedi le délégué syndical CGT, alors que se déroule une manifestation sur place pour protester contre la fermeture de l'usine de Villebarou, près de Blois (Loir-et-Cher). "*Un peu plus de 500 manifestants sont présents*", notamment des habitants, soucieux de conserver cette usine historique.

La chocolaterie Poulain a été fondée à Blois il y a plus de 170 ans. Depuis 2017, la marque est détenue par le groupe Carambar & Co, créé après le rachat par la société d'investissement Eurazeo. La fermeture a été annoncée au début du mois par le groupe.

La direction met en avant la baisse de la consommation de chocolat et la hausse du coût des matières premières. Mais le délégué syndical dénonce une fermeture injustifiée, décidée uniquement pour que les *"actionnaires fassent plus de profits"*. *"Si vraiment ils veulent se débarrasser de nous, qu'ils trouvent des repreneurs et qu'ils laissent la marque à Blois"*, lance-t-il, annonçant vouloir mettre sur la table *"un autre projet pour bénéficier d'un nouvel acquéreur"*. *"On n'exclut pas une Scop [Société coopérative de production]"*, dit-il également.

Aujourd'hui, il n'y a *"quasiment aucune garantie"* pour les 109 salariés de l'usine, déplore-t-il.

Un comité social et économique (CSE) extraordinaire devait avoir lieu le 13 juin mais a été reporté pour *"vice de procédure"*.

MONTPELLIER (HÉRAULT) : TROIS ANS APRÈS SA CRÉATION, LE POSTE DE PSYCHOLOGUE EN PÉDIATRIE EST SUPPRIMÉ AU CHU !

Le poste créé suite à la crise sanitaire a permis d'accompagner *"plus de 2.500 enfants et familles en trois ans"*. Il a été supprimé suite à la disparition du budget correspondant, alloué par l'Agence régionale de santé.

En février 2021, le grand nombre d'enfants et d'adolescents en détresse, suite au Covid, avait entraîné la création d'un poste de psychologue à temps plein intervenant dans plusieurs services de pédiatrie, au CHU de Montpellier (Arnaud-de-Villeneuve et Lapeyronie). *"Plus de 2.500 enfants et familles ont été suivis sur trois ans"*, écrivent la coordination et le collègue des psychologues du CHU dans une lettre ouverte adressée à leur direction et à l'Agence régionale de santé (ARS). *"Ce poste assurait des prises en charge de tous les enfants/ados de 0 à 21 ans en souffrance et apportait du soutien à leur famille suite à un accident, à tous les troubles anxio-dépressifs, ainsi que dans les cas de maltraitance."*

METALLURGIE : LA FONDERIE IMPÉRIALS WHEELS LIQUIDÉE !

Le tribunal de commerce de Villefranche sur Saône vient de prononcer la liquidation judiciaire de la dernière fonderie fabriquant des jantes en aluminium en France. Une fois de plus, la FTM-CGT constate que l'actionnaire principal n'a pas tenu les promesses faites lors de la reprise du site deux ans auparavant. Pourtant, **Impérials Wheels a reçu près de 60 Millions d'euros d'aides publiques !**

La FTM-CGT dénonce l'attribution de ces aides, sans aucune condition sur **le maintien de l'emploi, sans aucun contrôle de la part de l'Etat et de la région** sur la mise en œuvre du plan de reprise.

Renault et Stellantis ont aussi contribué à cette catastrophe sociale on ne respectant pas les engagements qu'ils avaient pris en terme de volumes. Il y a un mois encore lors, de la signature du contrat stratégique de filières, le Président de la République et son gouvernement annonçaient vouloir faire de la France le premier pays européen fabriquant des voitures électriques et pourtant ils laissent fermer définitivement la dernière fonderie de roues, c'est scandaleux !

A quoi bon produire les deux millions de voitures annoncées par Monsieur Macron si les pièces à assembler viennent d'autres pays ?

La FTM-CGT apporte tout son soutien aux **180 salariés et à leurs familles** qui vont devoir affronter une difficile reconversion dans un bassin d'emplois déjà durement touché par le chômage (16%, nous sommes très loin du plein emploi !).

La FTM-CGT mettra tout en œuvre pour aider les salariés qui ont décidé de se battre pour faire valoir leurs droits et demande que les responsables de ce fiasco prennent en charge tout le préjudice que ces derniers subissent.

MAYOTTE : PRÉAVIS DE GRÈVE ILLIMITÉ DEPUIS MERCREDI 26 JUIN À LA POSTE !

La CGT May-Poste et Sud-PTT ont déposé un préavis de grève illimité qui a débuté mercredi dernier. Les syndicats demandent notamment une prime pour la distribution des plis électoraux et pour compenser la vie chère. Une réunion le mardi avec la direction n'a pas permis de trouver un accord.

Les agents de la Poste sont en grève depuis le mercredi 26 juin, à l'appel de la CGT-May Poste et de Sud PTT. Le préavis concerne *"les fonctionnaires, agents contractuels cadres et non cadres, ainsi que le personnel appelé à exercer une activité professionnelle au sein des services durant cette période"*, indique le courrier adressé le 19 juin à la direction.

Les syndicats demandent une prime de 500 euros par agent pour compenser la distribution des plis électoraux pour les élections législatives et une prime pour compenser la vie chère. Ils dénoncent également le non-versement des pensions de retraite. *"Des agents ne peuvent pas toucher leurs pensions de retraite, car il manque des pièces à leurs dossiers qui ne sont pas transmises"*, précise un militant syndical. Il demande également la réorganisation de la branche service-courrier-colis et de la branche Grand Public et Numérique pour les adapter

les moyens humains à la demande. "*Normalement, c'est fait tous les six mois. Ici, il n'y a pas d'évolution depuis des années*", ajoute le syndicaliste.

Un piquet de grève !

Enfin, les syndicats réclament l'amélioration des conditions de travail, avec la titularisation des emplois précaires, la construction de nouveaux bureaux et la promotion des anciens fonctionnaires. Une réunion a été organisée durant près de trois heures entre les syndicats et la direction, mais n'a pas permis d'aboutir à un accord. Un rassemblement s'est tenu à partir de 6h30 au centre de tri de Kawéni, une assemblée générale a suivie sur place pour décider de la suite du mouvement.

Les postiers mahorais ne sont pas les seuls à se mobiliser. Un préavis de grève a été déposé en Loire-Atlantique pour demander des primes pour la distribution des plis électoraux. Même demande pour les agents réunionnais avec un préavis de grève qui a démarré le lundi 24 juin.

AIDEZ NOUS, SOUSCRIPTION NATIONALE

Nous ne disposons d'aucun financement officiel, ni d'aucune autre ressource que celle que nous procurent les dons de nos adhérents, de nos sympathisants, de nos amis.

Nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Souscrivez et faites souscrire autour de vous

Chèques libellés à : Parti Révolutionnaire COMMUNISTES envoyer à :

Communistes 27, boulevard Saint Martin 75003 Paris (attention au changement d'adresse)

Vos dons pourront être déclarés aux impôts pour obtenir un dégrèvement